

Jean-François Rapin élu Président de la Commission des Affaires européennes du Sénat

A la suite d'un vote à bulletin secret du groupe LR au Sénat, lundi 5 octobre, Jean-François Rapin, Sénateur du Pas-de-Calais a été désigné comme le candidat à la présidence de la **Commission des Affaires européennes**.

Le bureau constitutif de la Commission a eu lieu **mercredi 7 octobre et en a désigné les membres (pièce jointe)**.

Jusqu'alors, Jean-François Rapin, assurait la vice-présidence de la commission et a eu l'opportunité de se saisir pleinement des chantiers en cours et à venir : « *Étant convaincu du rôle à jouer pour notre institution dans la défense des intérêts européens et nationaux, auprès de nos voisins, je suis honoré de pouvoir m'engager au service du Sénat afin de représenter les valeurs de notre République.* »

Les prochains défis à relever pour la commission des affaires européennes du Sénat.

Le Brexit

Alors que le Gouvernement britannique multiplie les actions controversées vis-à-vis de l'accord sur le Brexit, la France doit veiller à la défense de ses intérêts dans un cadre européen. L'une des priorités absolues pour Jean-François Rapin est la pêche. « *Élu du Pas-de-Calais, mon territoire est particulièrement concerné par cet enjeu. Je suis donc déterminé à préserver les intérêts de la filière pêche afin de protéger l'emploi sur les territoires concernés* ».

La Présidence du Conseil de l'Europe

La France prendra la tête du Conseil de l'Union européenne dès le 1er janvier 2022. Jean-François Rapin y apportera les contributions du Sénat dans le contexte politique de la période.

L'Europe de demain

En raison de la crise sanitaire que subit de plein fouet le continent et les outre-mer, le Conseil européen s'est accordé sur un plan de relance d'un montant global de 750 Md€, dont 390 Md€ de subventions.

Signal d'une solidarité entre États membres, Jean-François Rapin restera toutefois attentif aux réponses apportées par ce plan de relance ainsi qu'au budget de l'UE en ce qui concerne l'Europe d'aujourd'hui et de demain à savoir l'agriculture (CETA, Mercosur), la pêche, la défense, la sécurité (crise migratoire, accords du Touquet), la recherche, la santé et le numérique (GAFAM).



Profession : Médecin généraliste

Mandats en cours

Sénateur du Pas-de-Calais depuis janvier 2016 ;
Conseiller Régional des Hauts-de-France ;
Président de l'Association nationale des élus du Littoral (ANEL)
Membre de la Commission départementale de la coopération (Pas-de-Calais)
Membre de la Commission départementale de répartition des crédits de la dotation d'équipement des territoires ruraux (Pas-de-Calais).

Mandats et fonctions précédentes

Maire de Merlimont
Vice-Président d'intercommunalité
Président de l'association des maires du Pas-de-Calais
Membre du comité des finances locales